



Agir pour
la biodiversité



Un Toit pour la Biodiversité

Localisation du site et caractéristiques



La commune de Cinq-Mars-la-Pile se situe en Indre-et-Loire, au nord de la Loire, adossée au coteau à 19 km à l'ouest de Tours. L'ancien vendangeoir se situe à la Cave des Figueurs. Le contexte environnant est majoritairement composé de terres agricoles, prairies et quelques boisements. La commune est également traversée par le Breuil.

Ancien vendangeoir à Cinq-Mars-la-Pile © LPO CVDL

Ce bâtiment est un ancien vendangeoir, qui a été utilisé entre 1850 et 1976 pour la production de vin. Il est composé d'un rez-de-chaussée qui comprend un grand pressoir à vis avec sa charge, six cuves en ciment enterrées, un foudre et de nombreux outils de viticulture, ainsi que d'un étage qui sert de grenier où se trouve une pièce qui servait d'ancien dortoir pour les travailleurs saisonniers. L'ancien vendangeoir accueille tous les étés depuis 2018 une colonie mixte de Grand Rhinopie et Murin à oreilles échancrées. Les chauves-souris sont installées la plupart du temps au grenier, mais se déplacent vers le rez-de-chaussée pendant les périodes d'été les plus ensoleillées pour fuir les toiles brûlantes installées par le précédent propriétaire. Elles passent par des zones de plancher effondrées et par les trappes ouvertes. L'entrée/sortie principale que utilise la colonie se trouve à l'étage, au niveau d'ouvertures carrées situées sur la porte du grenier. Une sortie secondaire est également empruntée par quelques individus, au niveau d'un trou formé dans le mur suite à la chute d'une des poutres maîtresses. Depuis 2024, l'ancien vendangeoir est devenu « Refuge chauves-souris » suite à la signature de la convention.

Projet de la collectivité ou du propriétaire

Le propriétaire et son fil produisent des champignons bio dans une ancienne carrière de tuffeau dénommée « La cave des figuiers », dont il est propriétaire et qui est située au cœur de son village d'origine, Cinq-Mars-la-Pile. En face de l'une des sorties de cette cave, se trouve un ancien vendangeoir qui fait partie de la propriété et qui sert actuellement de lieu de stockage. Le projet du propriétaire consiste à faire revivre le patrimoine viticole oublié du village. En effet, leur cave (qui est devenue champignonnière depuis la fin du XIXe siècle), le vendangeoir et la cave à vin voisine ont fonctionné ensemble de 1850 à 1976. Il s'agissait à l'époque du cœur battant de Cinq-Mars-la-Pile pour la production et le commerce de vin. Dans le cadre de ce projet, une vigne de 1,8 ha a déjà été replantée au-dessus de la champignonnière avec principalement un cépage découvert à Cinq-Mars-la-Pile en 1810 : le Groslot de Cinq-Mars. Le vin sera produit et commercialisé dans la cave située en face du vendangeoir. Le propriétaire souhaite donc restaurer ce bâtiment pour faire découvrir au public comment était produit le vin auparavant :

- le rez-de-chaussée sera nettoyé et restauré par le propriétaire. A noter que cet espace aura seulement vocation à accueillir du public qui pourra ainsi découvrir les anciennes techniques vinicoles ;

- le 1er étage doit être isolé du rez-de-chaussée et restauré au niveau du plancher, ce dernier étant partiellement effondré. Dans la mesure où il est nécessaire de le remettre en état pour des questions de sécurité et d'hygiène, l'idée est de concevoir ce réaménagement de manière à améliorer les conditions de vie de la colonie de chauves-souris qui investit les lieux chaque été depuis quelques années.

Ces travaux d'aménagement sont prévus entre 2025 et 2027 (année prévue pour la reprise de la production et de la commercialisation du Groslot de Cinq-Mars). Le grenier devait initialement être exploité par le propriétaire, mais celui-ci a choisi de consacrer cet espace à l'accueil dans les meilleures conditions de la colonie de chauves-souris. Il est précisé que si ces travaux d'aménagement du 1er étage sont réalisés, la totalité du grenier pourra être consacrée de manière pérenne à l'accueil de la colonie de chauves-souris en été car le propriétaire s'est engagé à utiliser 50% du vendangeoir (rez-de-chaussée) pour le patrimoine viticole et à dédier les 50 autres pourcents (grenier) à l'accueil de la colonie. Chaque hiver, lorsque les chauves-souris auront quitté le vendangeoir pour hiberner dans la cave, le propriétaire prévoit de ramasser le guano produit par la colonie sur le plancher restauré pour l'épandre ensuite dans ses vignes, ces dernières étant également cultivées en bio. Un partenariat entre le propriétaire et la LPO Centre-Val de Loire a été mis en place pour proposer des aménagements favorables à la colonie dans le cadre du programme Un toit pour le Biodiversité.

Accompagnement réalisé

2024 – Conseil pour améliorer la prise en compte de la biodiversité

Résultats d'inventaires



Grand Rhinolophe : 140 individus, en 2024. Cette espèce est quasi-menacée à l'échelle régionale.

Murin à oreilles échancrées : 188 individus, en 2024.



Grands Rhinolophes © Guillaume Cael



Murins à oreilles échancrées © Manon Fischer

Préconisations en faveur de la biodiversité

- Préservation de l'accès habituellement utilisé par la colonie pour entrer et sortir du gîte.
- Travaux dans le grenier et au rez-de-chaussée en dehors de la présence de la colonie.
- Phasage des travaux pour permettre à la colonie de s'acclimater en douceur (travaux dans le grenier à l'automne/hiver 2025-2026, travaux au rez-de-chaussée à l'automne/hiver 2026-2027)
- Fermeture définitive de la trappe séparant le grenier et le rez-de-chaussée un an après la réalisation des aménagements dans le grenier.
- Installation d'aménagements dans le grenier pour améliorer les conditions d'accueil pour la colonie.

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association LPO Centre-Val de Loire,
148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Amélie Beillard
amelie.beillard@lpo.fr
[r](tel:02.47.51.81.84)
02.47.51.81.84

Date de rédaction de la fiche : 26/12/2024